



Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises.

Les difficultés ne sont pas une fatalité. Faites comme de nombreux entrepreneurs, bénéficiez des **Entretiens du Lundi** et profitez d'informations personnalisées de la part de professionnels de l'entreprise et de la prévention

Contact : CIP du Narbonnais
CCI de Narbonne
1 avenue du Forum
11100 NARBONNE

06 63 27 73 98



CCI Narbonne - Photos : © Fotolia - 2013.03



N'attendez pas qu'il soit trop tard si vous rencontrez des difficultés :

Urssaf
Fournisseurs
Trésorerie
Mon banquier
Impôts
Retards de paiements
Litiges clients
Mon banquier

RDV avec le CIP du Narbonnais

06 63 27 73 98

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ



... vous faites face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important ? Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises.

Pourtant, ces difficultés peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant. Ne laissez pas le doute s'installer.

Réagissez dès les premiers signaux et profitez des informations mises à votre disposition par votre CIP.

L'existence et l'avenir de votre entreprise en dépendent. Alors n'attendez pas !

DES PROFESSIONNELS VOUS ECOUTENT



... **bénévolement** lors des **Entretiens du Lundi** pour cibler vos besoins et vous orienter vers les sources d'informations utiles à votre situation. Votre conseil habituel est le bienvenu pour vous aider à définir au mieux vos difficultés.

Dans le CIP le plus proche ou celui de votre choix, **vous serez reçus par des experts** de tous les domaines de la gestion d'entreprise :

- **un expert-comptable /commissaire aux comptes**
- **un avocat**
- **un ancien juge consulaire**
- **un conseiller technique de votre CCI**

Ils vous recevront dans le cadre d'un entretien gratuit et confidentiel

ET VOUS INFORMENT

DE MANIERE ANONYME ET GRATUITE

... **sur** l'état de la loi, les procédures existantes et les plus favorables à votre situation, mais aussi **les recours possibles et leurs modalités** ou encore les spécificités propres à votre domaine d'activité.

Qu'elles que soient les difficultés, des solutions existent. Il est toujours bon de réagir avant que les problèmes ne s'installent durablement.

... **Ce collège d'experts** n'a pas vocation à se substituer à vos conseils habituels, il ne débattra que sur les informations que vous lui communiquerez. Le CIP **ne tient pas de dossiers et ne diffuse aucune information à aucun tiers**.

Le rôle de nos experts consiste à vous écouter, cerner vos difficultés et leurs origines pour vous informer le mieux possible sur les solutions nécessaires à la survie de votre entreprise. Cet éclairage est à votre disposition **gratuitement sur rendez-vous**.

PRÈS DE CHEZ VOUS !

Parmi les **CIP répartis sur tout le territoire**, il y en a forcément un proche de votre lieu d'activité ou de votre domicile ! **Vous pouvez également vous rendre dans le CIP de votre choix**.

Pour trouver votre CIP, rien de plus simple !
Connectez-vous sur : www.cip-national.fr
rubrique : "Où trouver mon CIP ?"

RDV avec le CIP du Narbonnais

06 63 27 73 98

Trésorerie